



Psychologues et Psychiatrie

En action le 28 septembre !

Le 10 juin 2021, les psychologues étaient nombreuses et nombreux dans la rue.

Les différents arrêtés et autres rapports élaborés à la hâte et sans concertation par le gouvernement ont révélé son manque de considération à l'égard de cette profession.

Le 28 septembre 2021, les différents ministères (Santé, Enseignement Supérieur, Fonction Publique...) faisant la sourde oreille, nous nous mobilisons à nouveau pour rappeler que :

- la profession de psychologue n'est pas une profession paramédicale. Les psychologues sont autonomes dans l'élaboration de leurs méthodes et indépendants dans leurs décisions d'intervention. Nous sommes opposés à ce que nos interventions soient soumises à une évaluation et/ ou à une prescription médicale. Nous nous opposons à l'imposition par l'État de techniques thérapeutiques qui ne respectent ni notre autonomie, ni le libre choix des patients ;
- spécialistes en sciences humaines, dotés des compétences et des orientations diverses qui font leur richesse, les psychologues étudient et traitent du fonctionnement psychique dans différents champs de la société. Nous sommes opposés à la création d'un ordre des psychologues qui va à l'encontre de la réalité de la profession et de la pluralité des approches psychologiques ;

- les psychologues ne figurent pas sur la liste des professionnels de santé, sans doute est-ce la raison pour laquelle, à l'instar d'autres professions intervenant dans le champ de la santé publique, ils ont été oubliés des mesures de revalorisation salariale du Ségur. Depuis trop longtemps, les psychologues ne sont pas rémunérés à la hauteur de leurs qualifications et de leur expertise. Les grilles de salaires dans la Fonction Publique et les tarifs largement insuffisants prévus dans les expérimentations témoignent du mépris de l'État pour notre profession. Pour exemple, suite aux révisions de grilles qui, dans le cadre du Ségur, augmentent certains professionnels paramédicaux sans cependant rattraper le niveau européen, un psychologue (bac +5) en début de carrière sera rémunéré moins qu'un infirmier (bac +3) dans le même cas ;
- les psychologues sont une des professions subissant le plus de précarité, en particulier à l'hôpital public où les non-titulaires sont en nombre trop important. Cette précarité, induite par la contractualisation, entraîne de grandes disparités de traitement et d'injustices qui fragilisent l'ensemble des psychologues et leur exercice professionnel.

L'ACCÈS AUX PSYCHOLOGUES EST UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE !
TOUS MOBILISÉS POUR LE DÉFENDRE !

Mardi 28 Septembre



**RASSEMBLEMENT DEVANT LE
CHU DE NANTES À PARTIR DE 12H
PUIS DÉPART EN MANIFESTATION AVEC
ARRIVÉE À L'ARS POUR 14H.**



Psychologues et Psychiatrie

En action le 28 septembre !

Les 27 et 28 septembre prochains se tiendront en visioconférence « Les assises de la psychiatrie et de la santé mentale » initiées par le gouvernement. La Commission nationale de psychiatrie CGT (CNP) et la fédération santé action sociale CGT appellent à des mouvements d'opposition partout en France;

En effet, si nous sommes autorisé.e.s à assister à cette mascarade de consultation (via la CNP de la DGOS), il ne fait aucun doute que nous ne serons pas entendu.e.s.

Nous connaissons déjà les orientations de notre gouvernement néolibéral dans le domaine de la santé mentale :

- Gestion d'austérité, fermetures de services et d'hôpitaux ;
- Réforme du financement de la psychiatrie qui pénalise la prévention et les prises en charge au long cours, laissant en déshérence nombre de patient.e.s dit.e.s « chroniques » ;
- Approche exclusivement neuropsychiatrique et techniciste au détriment du relationnel, de l'humain et de la dimension psychologique et clinique ;
- Promotion de la « réhabilitation psychosociale » ou autre « éducation thérapeutique » censées « responsabiliser » le/la patient.e ;
- Des réponses essentiellement médiatiques, au coup par coup, au fil des crises, aux inquiétudes de la société et aux faits divers.

Le tout orchestré au gré d'une pénurie médicale et bientôt paramédicale, politiquement organisée. Les troubles psychiques les moins lourds sont sous-traités à des réseaux spécialisés de psychologues libéraux sous-payés, sur prescription du médecin généraliste déjà surchargé, bien loin d'une prise en soins de la personne dans sa globalité. Le 28 septembre sera aussi l'occasion de dire non à la réforme du financement de la psychiatrie qui signera la fin programmée des prises en charge les plus longues de la prévention et la déshérence pour nombre de ces patient.e.s dit.e.s « chroniques ».

Pour la CGT, c'est NON ! Nous ne pouvons pas accepter ces dérives, tant pour les patient.e.s que nous accueillons que pour nos conditions de travail et pour le sens même de notre travail.

FAISONS BARRAGE À CETTE POLITIQUE QUI DÉGRADE LE SOIN ET LE SENS DE NOTRE TRAVAIL !

Mardi 28 Septembre



MOBILISONS-NOUS POUR UNE PSYCHIATRIE HUMAINE ET VIVANTE !

Le combat continue ! On a besoin de vous ! C'est le moment pour se syndiquer !

Nom : Prénom :
Etablissement : Service :
Adresse :
N° téléphone : Adresse Mail :

- Je souhaite adhérer à la CGT
 Je souhaite prendre contact avec la CGT pour avoir plus de renseignements sur la syndicalisation



Siège Social: HOTEL-DIEU, 3, Rue Gaston Veil - 44093 NANTES Cedex 1 02 40 08 45 21 & 02 40 08 45 37

Hôpital G & R Laënnec : 02 40 16 59 48 Hôpital Saint-Jacques : 02 40 84 65 71
Site Internet : www.cgt-chu-nantes.org - e-mail : com@cgt-chu-nantes.org - Facebook : <https://www.facebook.com/cgtchunantes> - Twitter : @CgtChuNantes